## Lotissement

Pièces à fournir



Demande écrite à Madame le Bourgmestre ;
Extrait récent du plan cadastral à l'échelle 1/2500, avec indication de l'immeuble concerné en couleur (www.geoportail.lu) ;
Mesurage de la parcelle à l'échelle 1/500 dressé par un géomètre officiel avec indication des lots projetés ;
Nom, adresse et matricule du maître de l'ouvrage ;
En outre, les documents doivent être : - remis en trois exemplaires, - pliés en format DIN A4 avec marge de perforation à gauche, - élaborés et signés par un architecte agréé aux termes de la loi du 13 décembre 1989, - contresignés par le ou les propriétaires.